



Les actes de langage dans le discours numérique : *cas des réseaux sociaux* « Facebook »

Amal BASLIMANE¹, Pr. Salah KHENNOUR

Labo LeFEU [E1572301]

Département de Lettres et de Langue Française

Faculté des Lettres et des Langues

Université Kasdi Merbah Ouargla

La parole est individuelle et rebelle aux règles. Elle échappe à toute tentative d'analyse à cause de son caractère « libre » et « créateur ». De même, les actes de langage, qui s'inscrivent dans le domaine de la linguistique de parole, font l'objet d'études controversées en raison de son classement catégoriel. Dans cet article, nous nous proposons d'étudier les actes de langage dans l'univers communicationnel de la technologie. Nous nous intéressons ici à la nature de ces actes et aux actions qu'ils accomplissent dans les réseaux sociaux. Notre approche se base essentiellement sur l'Analyse de Discours Numérique de Marie-Anne Paveau (ADN).

Mots-clés : *actes de langage, acte illocutoire coopératif, analyse de discours numérique, réseaux sociaux, technologie discursive*

Speech acts in the digital discourse: the case of social networks "Facebook"

The word is individual and rebellious to the rules. It escapes any attempt at analysis because of its "free" and "creative" character. Similarly, speech acts, which fall within the domain of speech linguistics, are the subject of controversial studies because of its categorial classification. In this article, we propose to study speech acts in the communicative universe of technology. We are interested here in the nature of these acts and the actions they perform in social networks. Our approach is essentially based on Marie-Anne Paveau's Digital Speech Analysis (ADN).

Keywords: *Speech Acts, Cooperative Illocutionary Act, Digital Discourse Analysis, Social Networks, Discursive Technology.*

« [...] En partant de la conception [...] de Saussure, on nous concédera bien que, parmi les signes extérieurs par lesquels peut se manifester la pensée, le langage est celui qui la serre de plus près. Nous croyons même qu'il

¹ Amal BASLIMANE est actuellement doctorante en *Analyse du discours et interdisciplinarité*. Elle soutient bientôt sa thèse de doctorat de 3e cycle à l'Université Kasdi Merbah Ouargla.

existe un très grand domaine de pensée qui serait impossible sans le langage. C'est qu'à côté du langage extérieur, il existe un langage intérieur [...] » Damourette et Pichon, Essai de grammaire, §3.

Introduction

Le langage n'est pas uniquement un outil qui divulgue la pensée ou un phénomène divin où s'incarne l'âme humaine comme certains le pensent, mais il est aussi une action et un instrument d'influence sur autrui et sur l'entourage. Le langage humain est censé produire des effets sur le monde qu'il ne se contente pas de décrire.

Conscient du pouvoir de la parole, au fil des siècles, l'homme n'a cessé de développer les supports et les médiums de son discours qui ont déterminé sa façon de communiquer. Du papyrus à la tablette tactile, les écritures ou les productions langagières ont connu des changements liés à la spécificité du canal de communication.

Dans cet article, nous nous interrogeons sur la nature des actes de langage tels qu'ils se manifestent dans le cas des réseaux sociaux qui deviennent un espace communicationnel populaire, accessible à toutes les catégories sociales. L'usage de ces réseaux ne se limite pas à une catégorie particulière comme *les artistes, les vedettes et les célébrités* qui cherchent à conquérir des « followers » dans le monde entier ; ils s'étendent aussi *aux politiciens* qui utilisent cette estrade numérique et virtuelle pour passer leurs messages afin d'influencer l'opinion publique et conquérir son adhésion. Pour B. K. Malinowski, « *la principale fonction du langage n'est pas d'exprimer la pensée, le langage est essentiellement un moyen d'agir* »². Ce que les internautes semblent avoir compris.

Les effets de langue n'étaient pas ignorés des premiers philosophes de l'Antiquité. Si l'on prend l'exemple de la *Rhétorique* d'Aristote qui attribue une intention particulière à l'argumentation ou ce que l'on pourrait appeler « *l'art de convaincre* », on constate que la place privilégiée de l'argumentation dans *la philosophie du langage* durant l'Antiquité n'est pas arbitraire – cependant son aspect pragmatique et actionnel n'y a pas été abordé explicitement. Les

² Catherine Kerbrat-Orecchioni, Henri Mitterrand, *Les actes de langage dans le discours : théorie et fonctionnement*, Nathan, Paris, 2001, p. 07.

actes de langage pourraient ainsi être associés à l'argumentation, à la conversation, et même à toutes les typologies discursives.

Ainsi, l'objectif de ce travail consiste à identifier les principaux actes de langage accomplis dans une sphère technologique interactive et à étudier leurs spécificités en cherchant à révéler leur mécanisme dans la production discursive étroitement liée à la technologie numérique.

Dans ce papier, nous exposons d'abord les travaux portant sur les actes de langage pour en avoir une idée assez précise. À ce stade, nous abordons les travaux du philosophe Austin et ceux des linguistes qui lui ont succédé ; par suite, nous traitons du discours et de son rapport au support numérique en nous appuyant sur *l'analyse du discours numérique* d'Anne-Marie Paveau. Enfin, nous analysons les principaux actes d'énonciation dans le contexte numérique et en particulier sur le réseau social « Facebook ».

Les actes de langage, des énoncés au discours

Tout d'abord, il est nécessaire de noter au départ que la théorie des actes de langage s'inscrit dans l'approche pragmatique qui s'intéresse à la manière d'appréhender la communication humaine et ses effets. L'origine de cette théorie nommée « *Speech Acts* » remonte aux travaux d'Austin et Searle intéressés par les effets de langage.

Cette théorie des actes de langage a pris son essor grâce à la publication posthume en 1962 d'un recueil de conférences données en 1955 par John Austin, *How to do Things with Words*³ dans lequel l'auteur s'est interrogé sur des phénomènes langagiers tels que les énoncés interrogatifs ou les énoncés impératifs qui échappent à la problématique du vrai et du faux : les énoncés tels que « *est-ce que tu viens* » ou « *tu viens* » ne sont ni faux ni vrais mais accomplissent un acte de requête ou d'ordre selon le contexte. Austin a récusé ainsi l'idée de l'École saussurienne pour laquelle le langage est un instrument de communication servant à décrire et à représenter le monde :

« Il est fréquent, depuis Saussure, de déclarer que la fonction fondamentale de langue est la communication. À quoi on ne peut pas objecter grande chose, dans la mesure où la notion de communication

³ Le titre français de cet ouvrage, *Quand dire, c'est faire* (1970).

est elle-même fort vague, et susceptible d'être infléchiée dans des directions très variées »⁴.

La conception de la communication selon la linguistique du XIXe siècle envisage les langues comme l'effort de l'humanité de représenter la pensée afin d'en constituer une image perceptible et dont l'acte d'informer est l'acte fondamental. Cet acte d'informer, d'après Austin, dissimule en lui d'autres actes.

« Elle [la conception de communication] amène à prendre l'acte d'informer comme acte linguistique fondamental. Affirmer, c'est alors informer autrui de ce que l'on sait ou de ce que l'on croit ; demander, ordonner, c'est informer de ce que l'on désire ou de ce que l'on veut ; se plaindre, injurier, c'est informer d'une peine ou d'une colère que l'on éprouve »⁵.

Ainsi, Austin a conclu que la parole, comme moyen d'agir sur le contexte interlocutif, permet l'accomplissement d'un certain nombre d'actes spécifiques. Au point de départ, Austin a classé les énoncés en deux catégories : *les constatifs* et *les performatifs*.

Les énoncés constatifs se rangent sous l'acte d'informer. Ils peuvent donc être vrais ou faux, ils permettent de décrire et de représenter une réalité ; alors que les performatifs sont des énoncés censés accomplir des actes à travers la parole, comme : *la promesse, l'ordre, la dénomination*.

Les énoncés performatifs sont ainsi des dispositifs servant à accomplir un certain type d'acte social portant en eux une force *de faire quelque chose*. Toutefois, suite à des critiques de sa théorie, Austin a renoncé à sa distinction performatif/constatif. Il a déclaré alors que toute énonciation est dotée du pouvoir de faire. Il a remarqué en effet que certains énoncés étaient mi-constatifs ou mi-performatifs et pouvaient accomplir le même acte.

Par ailleurs, selon la version austinienne des actes de langage rénovée, on distingue trois actes : *l'acte locutoire* considéré comme le fait de produire un énoncé c'est-à-dire c'est l'acte de dire en produisant des sons. À travers ce procédé phonétique, le locuteur produit des mots arrangés syntactiquement, en produisant des mots appartenant à un vocabulaire construit selon des règles

⁴ Oswald Ducrot, *Dire et ne pas dire ; principes et sémantique linguistique*, 1993, p. 02.

⁵ Oswald Ducrot, *Dire et ne pas dire ; principes et sémantique linguistique*, 1993, p 03

grammaticales spécifiques à une langue particulière avec une certaine intonation.

Cet acte locutoire est doté d'une certaine force conventionnelle qui s'appelle *l'acte illocutoire* – c'est-à-dire faire en disant quelque chose. L'acte illocutoire consiste donc à accomplir un acte en prononçant quelques énoncés tels que *promettre, demander, jurer, ordonner, annoncer, informer*. Cet acte illocutoire une fois réclaté via la parole, donne lieu non conventionnellement à un certain effet qui s'appelle *l'acte perlocutoire*. Ce dernier est défini comme l'effet psychologique que produit l'acte illocutoire sur le récepteur. Par exemple, « L'enfant dit : "J'ai faim" » ; la mère, en entendant cet énoncé, prépare le repas. La préparation du repas est l'effet que *l'acte illocutoire* « *requête* » a produit sur la mère.

D'après Austin, ces actes illocutoires ne sont *ni vrais, ni faux, mais réussis ou ratés*. Si l'allocutaire parvient à reconnaître l'intention communicative du locuteur, l'acte de langage de celui-ci est un succès ou il est réussi, mais si c'est le contraire, l'acte de langage du locuteur s'avère un échec ou il est raté. Il est nécessaire de signaler aussi que ces actes illocutionnaires sont classés par l'auteur en cinq catégories :

- **Les verdictifs** : ces actes illocutoires s'inscrivent sous l'aspect du jugement (un verdict) par exemple : *acquitter, considérer comme, calculer, décrire, analyser, estimer, classer, évaluer, caractériser*.
- **Les exercitifs** : ces actes illocutoires consistent à prononcer une prise de position c'est-à-dire à formuler une décision en faveur ou à l'encontre d'une suite d'actions : *ordonner, commander, plaider pour, supplier, recommander, implorer, conseiller, nommer, déclarer une séance ouverte, avertir, proclamer*.
- **Les commissifs** : ce genre d'actes illocutoires engage le locuteur à une suite d'actions déterminée : *promettre, faire le vœu de, s'engager par contrat, garantir, jurer, passer une convention, embrasser un parti*.
- **Les expositifs** : ces actes servent à exposer des conceptions, conduire une argumentation, clarifier l'emploi des mots, assurer les références : *affirmer, nier, répondre, objecter, concéder, exemplifier, paraphraser, rapporter des propos*.
- **Les comportementaux** (*Behabitives*) : ils désignent des réactions aux comportements des autres, aux événements qui les concernent telles que *s'excuser, remercier, féliciter, souhaiter la bienvenue, critiquer, exprimer des doléances, bénir, maudire, porter un toast, protester, défier, mettre au défi de*.

En conséquence, d'après la théorie des actes de langage d'Austin, l'acte illocutoire est identifié par la force qui permet d'accomplir un ordre, une promesse, une affirmation, une requête ou un avertissement, etc. Cependant, cette théorie s'intéresse aux énoncés isolés produits par la voix humaine sans prendre en compte la dimension interactive du langage en négligeant les actes accomplis par l'écrit (la signature), les gestes (salutation) ou encore l'évolution des moyens de communication et la numérisation du discours.

Après Austin, les recherches de *l'École genevoise* sur les actes de langage dans les conversations se multiplient ; elles s'intéressent de près aux diverses problématiques telles que l'interactivité caractérisant les relations entre les actes d'un discours.

Dans son article intitulé « Analyse de conversations et théorie des actes de langage », Christian Brassac souligne que la conversation est envisagée comme :

« Suite des actes illocutoires, les uns dits subordonnés aux autres, dits directeurs. Ces actes de langage, dont la combinaison constitue des interventions elles-mêmes constitutives d'échanges, sont en quelque sorte les atomes conversationnels placés à la base de la hiérarchie qui forme la texture discursive. D'où il est nécessaire de prendre en compte l'aspect interactif des actes de langage dans les réseaux d'échange et de partage sur le web. »

Suite à la publication de l'article d'A. Trognon et de C. Brassac critiquant le modèle genevois standard des actes de langage dans la communication conversationnelle, Jacques Möeschle propose de distinguer *l'acte de langage comme unité de communication* et *l'acte de langage comme unité de discours*. Dans cette perspective, les actes de langage jouent le rôle d'unités monologiques minimales soit un modèle dynamique et procédural, et non pas un modèle statique et structuraliste.

La parole dans l'univers numérique

L'univers numérique d'Internet a attribué au langage humain une dimension technologique. On entend ici par l'expression « *langage numérique* » toute pratique langagière produite sur un support informatique qu'elle soit écrite, orale ou autre (icône, image...). Le discours numérique ou électronique a été l'objet de maintes études ; certaines le considérant comme une nouvelle forme d'écriture (Chantal Clandel, Jaques Anis et Jean Véronis 2004-2007) ; d'autres l'envisageant comme une forme de communication oralisante (Michel Marocchi 2004). Quant à Marie-Anne Paveau, le discours électronique ou

numérique est un autre genre de discours sollicitant une autre approche qui prend son environnement technologique en considération.

D'après les études de Marie-Anne Paveau sur la technologie discursive, les énoncés numériques natifs sont envisagés en tant que composites au sein desquels l'aspect technique et l'aspect langagier sont indissociablement liés :

« La production langagière à la machine est en fait une production de la machine et il s'agit là d'une évolution inédite dans l'histoire du langage dont les sciences du langage doivent se saisir »⁶.

À partir de ce constat, elle propose une *linguistique symétrique* qui intègre à part égal les éléments linguistiques et les éléments non linguistiques afin de dépasser l'analyse logocentrée des phénomènes discursifs, et de considérer l'existence d'un continuum entre le linguistique et l'extralinguistique. Cette nouvelle approche a donné lieu à la naissance de l'analyse du discours numérique de Marie-Anne Paveau qui se situe dans une « *perspective écologique intégrative* » où la notion d'environnement est centrale :

« La définition du langagier ainsi étendue à ses ancrages matériels et environnementaux oblige les linguistes à modifier ses corpus et ses objets. "Production cognitive conjointe, écrit Brassac, la construction de significations qui trame l'interaction entre sujets humains est une dynamique de modelage de formes langagières, corporelles et artéfactuelles" (2004 : 251-252). D'où la nécessité de quitter l'égocéphalocentrisme de la linguistique traditionnelle pour envisager des productions conjointes ou, dans le vocabulaire de Latour, des assemblages de données relevant de matérialités différentes. »⁷

D'après Anne-Marie Paveau, certaines pratiques langagières sur les supports numériques sont des éléments composites :

« [...] quand il est constitué d'un assemblage entre du langagier et du technique. Dans le cadre de l'anthropologie symétrique de Bruno Latour (Latour 1991), le terme assemblage désigne l'articulation du social et du naturel en un tout hybride ; de la même façon, dans la perspective de l'ADN, le terme composite désigne la co-constitution du langagier et du technique dans les discours natifs d'internet. Les observables ne sont plus alors des matières purement langagières, mais des matières composites, métissées de non-langagier de nature

⁶ Marie-Anne Paveau, *L'analyse du discours numérique. Dictionnaire des formes et des pratiques*, Paris, Éditions Hermann, coll. « Cultures numériques », 2017, p. 13.

⁷ Marie-Anne Paveau, 2010, « Une linguistique symétrique pour penser le discours », *La pensée du discours* [carnet de recherche], <http://penseeedudiscours.hypotheses.org/?p=95>, consulté le 30/11/2018

technique. On parlera alors de formes technolangagières, technomots, technomorphèmes, technogenres de discours. »

Les énoncés numériques possèdent donc des caractéristiques particulières qui exigent de prendre en considération la nature composite de ce genre de discours qui se manifeste non seulement à son niveau morphologique et syntaxique mais pourrait aussi s'étendre à son niveau pragmatique. C'est pourquoi dans ce travail, nous analysons les actes de ce langage numérique selon les paramètres de *l'analyse du discours numérique* de Marie-Anne Paveau (ADN).

Dans la partie suivante de l'analyse, nous partons du fait que l'acte locutoire dans le discours des réseaux sociaux se démarque par son composite dû à la nature de son médium, c'est-à-dire à son support informatique⁸. Selon la théorie traditionnelle de l'acte de langage, l'acte locutoire consiste à produire un énoncé linguistiquement acceptable, toutefois ce n'est pas le cas pour certaines pratiques langagières sur le réseau social « *Facebook* ». Ces pratiques ainsi que leur acte locutoire ne sont pas purement linguistiques.

Vers un mécanisme technologique des actes de parole

Facebook est un réseau social en ligne qui permet à ses utilisateurs de publier ou de partager avec d'autres utilisateurs des photos, des vidéos, ou des documents dans une sphère numérique qui peut être publique (avec tout le monde) ou privée (avec les amis), doté d'applications comme la messagerie et les jeux interactifs. Dans notre analyse, nous avons remarqué que dans cet espace virtuel, l'utilisateur peut effectuer certains actes locutoires à travers la technologie sans user de langage, par exemple inviter une personne à être un ami ne consiste pas à formuler un énoncé qui exprime le souhait d'être son ami mais cet acte se réalise en clic, l'utilisateur clique l'icône de l'ajout ainsi il envoie une invitation, lorsque l'autre utilisateur reçoit l'invitation sous forme d'un message linguistique, il clique sur l'icône de confirmation pour l'accepter – cet acte est à la fois locutoire et perlocutoire car confirmer l'invitation est un *acte coopératif*. Il est nécessaire à rappeler ici que l'acte locutoire est doté de la force illocutionnaire : cliquer sur l'icône d'ajout est un acte illocutoire d'invitation et cliquer sur l'icône de confirmation c'est l'acte illocutoire de créer une relation d'amitié. Nous remarquons que ces actes sont interactifs et coopératifs.

⁸Le support informatique sont les sites web, les applications... qui diffèrent ici du support physique comme l'ordinateur, la tablette, le mobile...

Un autre acte locutoire que l'utilisateur peut effectuer sans l'usage de langage consiste à exprimer son admiration ou son adhésion en cliquant sur le bouton « *j'aime* », cet acte illocutoire est l'accord avec un statut ou un commentaire publié ou partagé sur la page de *Facebook*. Nous pouvons aussi citer l'acte de bloquer, cliquer sur l'icône de « bloquer » donne lieu à la rupture de lien d'amitié avec un ami sur *Facebook* – comme on peut signaler avec un clic sans reformuler un énoncé. Rapporther le discours d'autrui sur *Facebook* consiste aussi en clic, il suffit de cliquer l'icône de partage pour rapporther la publication d'autrui sans redire son discours.

Cependant, la technologie n'a pas éliminé totalement l'usage du langage, l'acte locutoire dans certains cas composites se réalise en plusieurs tâches ; par exemple pour accomplir l'acte illocutoire de taguer un ami sur *Facebook*, il faut taper son pseudonyme puis cliquer sur envoi ou validation. *Commenter une publication, envoyer un message, féliciter un ami pour son anniversaire*, les actes locutoires de ces actes illocutionnaires ne se limitent pas à taper l'énoncé mais s'étendent aussi au clic car sans cliquer le bouton d'envoi, l'acte locutoire ne peut pas être accompli.

Certains actes illocutoires résultent d'autres actes illocutoires c'est-à-dire qu'ils sont à la fois illocutoires et perlocutoires interactifs (faire-faire) ; par exemple *commenter ou liker une publication, répondre à commentaire de son statut* – ces actes sont les résultats d'un autre acte illocutoire qui peut être une publication ou un commentaire ou une salutation. Catherine Kerbrat-Orecchioni désigne ce genre d'actes par « *les actes illocutoires coopératifs* »⁹ qui peuvent être inscrits dans l'approche conversationnelle.

Conclusion

En somme, l'acte locutoire dans le discours numérique, notamment sur le réseau social *Facebook*, se démarque par sa nature composite (*l'articulation de la technique et du langage*) à cause de la spécificité technologique ou numérique de son support physique comme *l'ordinateur, le mobile portable* ou son support informatique comme *les blogs, les sites, les Messageries*.

L'acte locutionnaire comme « *nouveau genre* » de discours peut être effectué sans le langage (un clic peut être suffisant) ou il est hybride du langage et de la technique, il ne suffit pas de reformuler un énoncé (taper un énoncé) mais

⁹ Kerbrat-Orecchioni Catherine, « Où en sont les actes de langage ? », *L'Information Grammaticale*, n° 66, 1995, p. 05.

de le valider avec un clic. De l'analyse des actes du langage sur *Facebook*, il ressort que les principaux actes accomplis sont :

- « **Liker** » ou « **j'aime** » : est un acte illocutoire d'admiration et une modalité exprimant l'attitude du locuteur vis-à-vis d'un statut ou un commentaire ; cet acte est un acte coopératif et interactif.
- « **Bloquer** » : est un acte illocutoire qui entraîne la rupture d'une relation d'amitié sur *Facebook* ;
- « **Taguer une personne** » : est un nouvel acte de nature technique apparu sur la sphère numérique qui consiste à interpeler un ami pour qu'il voit une publication ;
- « **Publier** » : est un acte illocutoire visant à annoncer quelque chose soit par un énoncé ou un discours ou par une image, ou encore par une vidéo ;
- « **Commenter** » : c'est un acte coopératif et interactif très fréquent sur les réseaux sociaux, qui s'inscrit dans la communication conversationnelle.
- « **Signaler** » : est un acte illocutoire qui consiste à porter plainte contre un contenu ou un compte *Facebook* ; cet acte donne lieu à l'acte perlocutoire qui est la suppression de ce contenu ou de ce compte.

Ainsi, d'une part, l'acte locutoire dans l'univers numérique revêt l'aspect technique de son support et devient hybride et composite en combinant le langage à la technique ; d'autre part, les actes illocutoires sur le réseau social *Facebook* sont coopératifs et interactifs, voire illocutoires et perlocutoires en même temps (commenter en réponse à un statut ou liker en réaction d'acte illocutoire comme poster une publication ou un commentaire...).

Principales références bibliographiques

- ANIS, J. (1999), *Internet, communication et langue française*, Paris, Hermès.
- AUSTIN John Langshaw, *Quand dire, c'est faire*, Éditions du Seuil, Paris, 1970 (traduction par Gilles Lane de *How to do things with Words: The William James Lectures delivered at Harvard University in 1955*, Ed. J.O. Urmson, Oxford, 1962)
- COOREN François. « Actes de langage et argumentation ». In : *Revue Philosophique de Louvain*. Quatrième série, tome 95, n° 3, 1997. pp. 517-544.
- DAMOURETTE (Jacques), PICHON (Édouard), *Des mots à la pensée : Essai de grammaire de la langue française*. 7 tomes, glossaire et table analytique " Éd. D'Artrey, 1911-1952 (« Collection des linguistes contemporains »).
- DUCROT Oswald, *Dire et ne pas dire ; principes et sémantique linguistique*, 1993, p. 02.
- HALTE Pierre (2013). *Les marques modales dans le chat : étude sémiotique et pragmatique des interjections et des émoticônes dans un corpus de conversations synchrones en ligne*. Thèse soutenue le 13 décembre 2013 à Luxembourg. [En ligne], mise en ligne le 13 décembre 2013. URL : [http://www.theses.fr/2013LORR0308].
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2001, *Les actes de langage dans le discours*, Nathan Université, coll "Fac".

- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, « Où en sont les actes de langage ? » In : *L'Information Grammaticale*, N° 66, 1995.
- MARCOCCIA Michel, *Analyser la communication numérique écrite*, Paris, A. Colin, coll. « Icom ». Série « Discours et communication », 2016, 160 pages
- MARCOCCIA, M. (2000), La représentation du non-verbal dans la communication écrite médiatisée par ordinateur, consulté sur : [http // www montaigne.u-bordeaux.fr/GRECO/colloque-2000.html](http://www.montaigne.u-bordeaux.fr/GRECO/colloque-2000.html)
- MOESCHLER J. (1990a), "Théorie des actes de langage et analyse de conversation", in CHAROLLES M. FISHERS. & JAYEZ J. (éds.), *Le discours. Représentations et interprétations*, Nancy. Presses Universitaires de Nancy. 53-69.
- MOESCHLER J. (1991), « L'analyse pragmatique des conversations ». *Cahiers de Linguistique Française* 12,7-30.
- MOESCHLER J. (1992), *Le modèle genevois d'analyse de la conversation : structure, enchaînement et interprétation*, manuscrit.
- PANCKHURST Rachel, *Le discours électronique médié : bilan et perspectives. Lire, Écrire, Communiquer et Apprendre avec Internet*, Solal Éditeurs, pp. 345-366, 2006, Psychologie. <hal-00286914>
- PAVEAU M.-A., 2010, « Une linguistique symétrique pour penser le discours », La pensée du discours [carnet de recherche], <http://penseedudiscours.hypotheses.org/?p=95>, consulté le 30/11/2018
- PAVEAU M.-A., 7 août 2015, "Composite", Technologies discursives, [Carnet de recherche], <http://technodiscours.hypotheses.org/?p=699>, consulté le 20/11/2018.
- PAVEAU Marie-Anne, *L'analyse du discours numérique. Dictionnaire des formes et des pratiques*, Paris, Éditions Hermann, coll. « Cultures numériques », 2017, p 396.

Pour citer cet article :

Amel BASLIMANE, Pr. Salah KHENNOUR, « Les actes de langage dans le discours numérique : cas des réseaux sociaux "Facebook" », *Paradigmes* 2019/4 (n° 04), p. 45-55.